



Dans le cadre des Etats Généraux de la Bioéthique, nous vous proposons de remplir ce questionnaire qui sera à remettre avant le 5 avril 2018, de façon à faire remonter au Comité National Consultatif d'Ethique, les avis de la société civile.

Ce questionnaire peut être rempli et envoyé de façon anonyme ou pas.

- soit en fin de conférence/débat
- soit par mail : secretariat.erelim@chu-limoges.fr
- soit par courrier :

Espace de Réflexion Ethique du Limousin Hôpital du Cluzeau 23 avenue Dominique Larrey 87042 Limoges Cedex

Vous pouvez également télécharger le questionnaire sur le site de l'ERELIM.

Vous pourrez trouver la synthèse des réponses données à ce questionnaire sur notre site internet www.erelim.fr dès la fin des Etats Généraux .

Questionnaire dans le cadre des Etats Généraux de la révision de la loi de Bioéthique

1/ Avant l'information de ce jour, connaissiez-vous la loi Claeys Leonetti ?
□ Oui
□ Non
2/ Saviez-vous ce qu'est une « personne de confiance » ?
□ Oui
□ Non
• Vous-même avez-vous désigné une « personne de confiance » ?
□ Oui
□ Non
• Si non, allez-vous le faire ?
□ Oui
□ Non
• Pourquoi ?

3/ Savez-vous ce que sont les « directives anticipées ? »
□ Oui
□ Non
Vous-même, avez-vous rédigé des directives anticipées ?
□ Oui
□ Non
• Si oui à qui les avez-vous confiées ?
☐ un parent (conjoint, enfant etc)
☐ un proche (ami, etc)
□ votre médecin traitant
• Si non allez-vous le faire ?
□ Oui
□ Non
• A qui les confierez-vous ?
☐ un parent
□ un proche
☐ médecin traitant
4/ Autre question que vous aimeriez soulever concernant la fin de vie (dans le cadre de la révision des lois de bioéthique) ?